



Vente viager occupé informations

Par **lala91**, le **25/10/2011** à **01:01**

Bonjour,rnrnJe suis à la recherche d'une maison et j'ai vu par surprise une maison en vente "viager occupé" que cela signifie t-il ? que'est ce que le bouquet (45200e), la rente (940e) et la valeur libre du bien (160000e)? Cela veut-il dire que je dois payer 45200euros et verser chaque mois 940euros jusqu'au décès de la personne habitant dans la maison ? pouvez vous m'éclairer merci

Par **mimi493**, le **25/10/2011** à **02:15**

[citation]Cela veut-il dire que je dois payer 45200euros et verser chaque mois 940euros jusqu'au décès de la personne habitant dans la maison[/citation] oui si le viager occupé est avec réserve d'usufruit. Si le viager occupé est avec réserve d'un droit d'usage et d'habitation, ça sera jusqu'à ce que la personne habite ce logement (par ex, si elle va en maison de retraite, vous le récupérez)rnA noter que les rentes sont, en général, indexées, donc ça sera 940 la 1ère année, puis ça augmentera tous les ans.

Par **lala91**, le **25/10/2011** à **12:51**

merci pour votre réponse , et qu'est ce le "viager libre" ? Je paye par exemple 160 000e et la maison est à moi et j'y habite immédiatement ?

Par **mimi493**, le **25/10/2011** à **12:52**

LE viager libre est libre de toute occupation. Vous pouvez donc y habiter ou le louer (mais pas le vendre). Et si un jour vous ne payez plus la rente, vous perdez la maison et tout ce que vous avez payé avant.